



Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Informations sur le produit

Nom du produit : Sulfolane W
 Matériel : 1120162, 1099779, 1100043, 1024627, 1024628, 1024629,
 1024630, 1024631, 1024632, 1024633

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Legal Entity Numéro d'enregistrement
Sulfolane	126-33-0 204-783-1 016-031-00-8	Chevron Phillips Chemicals International NV 01-2119565139-32-0000

Relevant Identified Uses Supported : Distribution
 Utilisation en tant que solvant d'extraction des aromatiques – industriel
 Utilisation pour la purification de gaz acides – industriel
 Formulation
 Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP
 Specialty Chemicals
 10001 Six Pines Drive
 The Woodlands, TX 77380

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.
 Airport Plaza (Stockholm Building)
 Leonardo Da Vincilaan 19
 1831 Diegem
 Belgium

SDS Requests: (800) 852-5530
 Technical Information: (832) 813-4862
 Responsible Party: Product Safety Group
 Email:sds@cpchem.com

Numéro d'appel d'urgence:

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Santé:

866.442.9628 (Amérique du Nord)

1.832.813.4984 (International)

Transport:

CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)

Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090

EUROPE : BIG +32.14.584545 (téléphone) ou +32.14583516 (télécopie)

Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)

Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil : 0800.111.767 Hors du Brésil : +55.19.3467.1600

Argentine : +(54)-1159839431

Service responsable : Groupe Sécurité des produits et Toxicologie

Adresse e-mail : SDS@CPChem.com

Site Internet : www.CPChem.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H302:

Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie

H360:

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

1B

Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H302
H360

Nocif en cas d'ingestion.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence :

Prévention:

P201

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P264

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P308 + P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Élimination:

P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 126-33-0 1,1-dioxyde de tétrahydrothiophène

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Synonymes : tetramethylene Sulfone
Sulfolane W
Sulfolane w/Water
Tetrahydrothiophene 1,1-dioxide

Formule moléculaire : C₄H₈SO₂

Composants dangereux

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]
Sulfolane	126-33-0 204-783-1 016-031-00-8	Acute Tox. 4; H302 Repr. 1B; H360	96,5

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : 166 °C (166 °C)
Méthode: Cleveland Open Cup

Température d'auto-inflammabilité : Donnée non disponible

Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit.

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

inappropriés

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Protection contre les incendies et les explosions : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle****Chevron Phillips Chemical Company LP**

Composants	Base	Valeur	Paramètres de contrôle	Note
Sulfolane	Fabricant	TWA	0,37 ppm,	

LT

Komponentai	Pagrindas, bazė	Vertė	Kontrolės parametrai	Pastaba
-------------	-----------------	-------	----------------------	---------

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Sulfolane | LT OEL | IPRD | 40 mg/m3

DNEL	:	Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Effets chroniques, Effets systémiques Valeur: 7,8 mg/kg
DNEL	:	Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Effets chroniques, Effets systémiques Valeur: 9 mg/m3
PNEC	:	Eau douce Valeur: 0,1 mg/l
PNEC	:	Eau de mer Valeur: 0,01 mg/l
PNEC	:	Sédiment d'eau douce Valeur: 0,449 mg/kg
PNEC	:	Dépôts d'eau de mer Valeur: 0,0449 mg/kg
PNEC	:	Sol Valeur: 0,03104 mg/kg

Mesures d'ordre technique

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection des mains	:	Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.
Protection des yeux	:	Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes de sécurité à protection intégrale.
Protection de la peau et du corps	:	Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Porter selon besoins:.. Vêtement de protection. Chaussures de sécurité.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

For additional details, see the Exposure Scenario in the Annex portion of this SDS.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Forme : Liquide
 État physique : Liquide
 Couleur : clair
 Odeur : légèrement semblable à l'ammonium

Données de sécurité

Point d'éclair : 166 °C (166 °C)
 Méthode: Cleveland Open Cup

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : non

Température d'auto-inflammabilité : Donnée non disponible

Formule moléculaire : C₄H₈SO₂

Poids moléculaire : 120,18 g/mol

pH : Non applicable

Point de congélation : 5,5 - 10 °C (5,5 - 10 °C)

Point d'écoulement : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : 100 - 286 °C (100 - 286 °C)

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : 1,26
 à 30 °C (30 °C)

Hydrosolubilité : Partiellement soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : 1
 (Air = 1.0)

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Taux d'évaporation : 1

Pourcentage de composés volatils : > 99 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

Possibilité de réactions dangereuses

Conditions à éviter : Donnée non disponible.

Matières à éviter : Peut réagir avec l'oxygène et les agents fortement oxydants tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de soufre

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Sulfolane W
Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 518,13 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation

Sulfolane : CL50: > 12000 mg/m³Durée d'exposition: 4 h
Espèce: Rat
Sex: Mâle et femelle
Atmosphère de test: vapeur
On n'a pas pu déterminer une CL50/inhalation/4h/rat parce qu'aucune mortalité chez les rats n'a été observée pour la concentration maximum atteinte.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Sulfolane : DL50: >2000 mgKg
Espèce: Rat
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.3.

Irritation de la peau

Sulfolane : Pas d'irritation de la peau

Irritation des yeux

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Sulfolane : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation

Sulfolane : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité à dose répétée

Sulfolane : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 60, 200, 700 mg/kg bw/day
Durée d'exposition: 28 days
Nombre d'expositions: Daily
NOEL: 200 mg/kg bw/day
Dose minimale sans effet observé: 700 mg/kg bw/day

Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation
Dose: 2.8, 4.0, 20 mg/m3
Durée d'exposition: 90-110 days
Nombre d'expositions: 23 hrs/d, 7d/wk
NOEL: 20 mg/m3

Toxicité pour la reproduction

Sulfolane : Espèce: Rat
Sex: femelle
Voie d'application: gavage oral
Dose: 60, 200, 700 mg/kg
Nombre d'expositions: Daily
Période d'essai: 2 wk pre mating to lactation D4
Méthode: Ligne directrice 421 de l'OCDE
NOEL Parent: 200 mg/kg bw/day
NOEL F1: 60 mg/kg bw/day
Indice de natalité et nombre de petits réduits

Toxicité pour le développement

Sulfolane : Espèce: Rat
Voie d'application: gavage oral
Dose: 60, 200, 700 mg/kg
Nombre d'expositions: Daily
Période d'essai: 2 wk pre mating to lactation D4
NOEL Teratogenicity: 60 mg/kg bw/day
NOEL Maternal: 200 mg/kg bw/day

Espèce: Rat
Voie d'application: gavage oral
Dose: 100, 200, 500 mg/kg/day
Nombre d'expositions: Daily
Période d'essai: GD 1 - 19
NOEL Teratogenicity: 200 mg/kg
NOEL Maternal: 100 mg/kg
Peut nuire au fœtus.

Sulfolane W

Toxicité par aspiration : Aucune classification comme toxique pour l'exposition par

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

aspiration.

Effets CMR

Sulfolane : Cancérogénicité: Indéterminé
 Mutagénicité: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets mutagènes.
 Tératogénicité: Preuves manifestes d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité et/ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale
 Toxicité pour la reproduction: Pas toxique pour la reproduction

**Sulfolane W
Information
supplémentaire**

: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**Toxicité pour les poissons**

Sulfolane : CL50: > 100 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Espèce: *Oryzias latipes* (Killifish rouge-orange)
 Essai en statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Sulfolane : CE50: 852 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Espèce: *Daphnia magna* (Grande daphnie)
 Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

Sulfolane : CE50: 500 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Espèce: *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC: 171 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Espèce: *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Bioaccumulation

Sulfolane : Facteur de bioconcentration (FBC): < 1,3
 Ce matériau ne devrait pas être bioaccumulable.

Biodégradabilité

Sulfolane : Résultat: Difficilement biodégradable.
 10,1 %

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Période d'essai: 14 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

Évaluation Ecotoxicologique

Résultats de l'évaluation PBT

Sulfolane : Substance VPVB non classée, Substance PBT non classée

Information écologique
supplémentaire: Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes
aquatiques.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

For additional details, see the Exposure Scenario in the Annex portion of this SDS.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définition réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissance pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissance.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**Législation nationale****Évaluation de la sécurité chimique**

Composants	:	1,1-dioxyde de tétrahydrothiophène	Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.	204-783-1
-------------------	---	------------------------------------	--	-----------

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs	:	96/82/EC	Mise à jour: 2003
(Réglementation relative aux Installations Classées)	:	La Directive 96/82/CE ne s'applique pas	

:	96/82/EC	Mise à jour: 2003
:	La Directive 96/82/CE ne s'applique pas	

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	:	WGK 1 pollue faiblement l'eau
---	---	-------------------------------

État actuel de notification

Europe REACH	:	Ce mélange ne contient que des composants qui ont été enregistrés conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH).
--------------	---	---

États-Unis d'Amérique (USA) TSCA	:	Dans l'inventaire TSCA
----------------------------------	---	------------------------

Sulfolane W

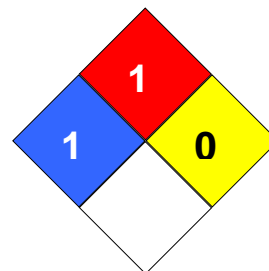
Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Canada DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
Australie AICS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Nouvelle-Zélande NZIoC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Japon ENCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Corée KECI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Philippines PICCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Chine IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 1
 Risque d'incendie: 1
 Danger de réactivité: 0

**Information supplémentaire**

Numéro FDS patrimonial : 2073

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés			
ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AICS	Inventaire australien des substances chimiques	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo-

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

	CAS		zélandais des substances chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétroliers spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Prémsumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail
LC50	Concentration létale 50 %		

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

H302
H360Nocif en cas d'ingestion.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Annexe**1. Titre court du scénario d'exposition: Distribution**

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	: SU8, SU9: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC1: Fabrication de substances
Information supplémentaire	: Chargement (p. ex. : bateaux/barges, véhicules sur rail/route et chargement de GCV) et emballage (p. ex. : barils et petits paquets) de la substance, comme l'échantillonnage, le stockage, la distribution après déchargement et les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC1: Fabrication de substances**Caractéristiques du produit**

Viscosité, dynamique : 10,34 mPa.s à 30 °C

(Msafe) : 111.000 kg / jour

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risqueDébit : 18.000 m³/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10

Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année : 300

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Facteur d'Emission ou de Libération: Air : 0,001 %
 Facteur d'Emission ou de Libération: Eau : 0,001 %
 Facteur d'Emission ou de Libération: Sol : 0,001 %

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Air : Traiter les émissions atmosphériques pour offrir une capacité d'extraction caractéristique de (%) : (Effectiveness: > 90 %)
 Remarques : Éviter tout déversement dans la nature conformément aux réglementations en vigueur.
 Eau : Aucun traitement des eaux usées sur place n'est requis avant le déversement dans une station d'épuration des eaux usées.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : Station municipale de traitement des eaux usées
 Pourcentage retiré des eaux usées : 0 %
 Procédures pour limiter les émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées : Donnée non disponible
 Remarques : Traitement des eaux usées domestiques non supposé.

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se faire en accord avec les réglementations locales et/ou nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : La récupération externe et le recyclage des déchets doivent être en accord avec les réglementations locales et/ou nationales en vigu

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque
ERC1	EUSES		Eau douce		0,00103 mg/L	0,01
			Eau de mer		0,000103 mg/L	0,01
			Dépôts d'eau douce		0,000884 mg/kg	0,01
			Dépôts d'eau de mer		0,0000878 mg/kg	0,01
			Sol		0,000216 mg/kg	0,01

ERC1: Fabrication de substances

employés/consommateurs

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque
PROC1, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,01 ppm	0,0
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,10
PROC2, CS15, CS67	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,70 ppm	0,4
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,77
PROC3, CS2	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,47 ppm	0,8
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,90
PROC8a, CS39	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,13 ppm	0,1
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,74 mg/kg/d	0,8
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,85
PROC8b, CS14, CS39	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme –	1,05 ppm	0,6

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

			systemique		
			Employé – dermique, long terme – systemique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systemiques		0,97
, CS6	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systemique	1,05 ppm	0,6
			Employé – dermique, long terme – systemique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systemiques		0,97
PROC15, CS36	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systemique	0,30 ppm	0,2
			Employé – dermique, long terme – systemique	0,34 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systemiques		0,26

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS67: Stockage

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS2: Méthode d'échantillonnage

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

CS14: Transferts de matière en vrac

CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

: Transfert de substances ou préparation dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée comprenant le pesage)

CS6: Remplissage de fûts et de petits conditionnements

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

CS36: Activités de laboratoire

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire. Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

1. Titre court du scénario d'exposition: **Utilisation en tant que solvant d'extraction des aromatiques – industriel**

Numéro de la FDS:100000013352

20/42

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Groupes d'utilisateurs principaux	:	SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	:	SU8, SU9: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de processus	:	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	ERC1, ERC4, ERC6a: Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Information supplémentaire	:	Fabrication de la substance ou utilisation en tant que produit chimique industriel ou qu'agent d'extraction. Comprend le recyclage/la récupération, le transfert de matériau, le stockage, l'entretien et le chargement (p. ex. : bateaux/barges, véhicules sur route/rail et conteneurs de vrac), l'échantillonnage et les activités de laboratoire associées

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC1, ERC4, ERC6a: Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Caractéristiques du produit

Viscosité, dynamique	:	10,34 mPa.s à 30 °C
(Msafe)	:	200 kg / jour

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit	:	18.000 m3/d
Facteur de Dilution (Rivière)	:	10
Facteur de Dilution (Zones Côtières)	:	100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année	:	300
Facteur d'Emission ou de	:	0,001 %

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Libération: Air
 Facteur d'Emission ou de Libération: Eau : 1 %
 Libération: Eau
 Facteur d'Emission ou de Libération: Sol : 0,01 %

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Air : Traiter les émissions atmosphériques pour offrir une capacité d'extraction caractéristique de (%) : (Effectiveness: > 90 %)
 Remarques : Éviter tout déversement dans la nature conformément aux réglementations en vigueur.
 Eau : Aucun traitement des eaux usées sur place n'est requis avant le déversement dans une station d'épuration des eaux usées.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : Station municipale de traitement des eaux usées
 Pourcentage retiré des eaux usées : 0 %
 Procédures pour limiter les émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées : Donnée non disponible
 Remarques : Traitement des eaux usées domestiques non supposé.

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se faire en accord avec les réglementations locales et/ou nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : La récupération externe et le recyclage des déchets doivent être en accord avec les réglementations locales et/ou nationales en v

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation en tant que réactif de laboratoire**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a:

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter une protection respiratoire adaptée (répondant à la norme EN140 avec filtre de Type A ou mieux) et des gants (type EN374) si un contact régulier avec la peau est probable.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque
ERC1, ERC4, ERC6a	EUSES		Eau douce		0,0893 mg/L	0,9
			Eau de mer		0,00894 mg/L	0,9
			Dépôts d'eau douce		0,0764 mg/kg	0,9
			Dépôts d'eau de mer		0,00764 mg/kg	0,9
			Sol		0,00149 mg/kg	0,083

ERC1: Fabrication de substances

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

employés/consommateurs

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque
PROC1, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,01 ppm	0,0
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,10
PROC2, CS15, CS67	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,70 ppm	0,4
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,77
PROC15, CS36	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,30 ppm	0,2
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,26
PROC8a, CS39	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,21 ppm	0,1
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,74 mg/kg/d	0,8
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,90
PROC8b, CS14,	ECETOC TRA		Employé – inhalation,	1,05 ppm	0,6

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

CS39	modifié		long terme – systémique		
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,97

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
 CS15: Expositions générales (systèmes fermés)
 CS67: Stockage

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 CS36: Activités de laboratoire

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés
 CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
 CS14: Transferts de matière en vrac
 CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire. Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1
 Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire. Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

1. Titre court du scénario d'exposition: **Utilisation pour la purification de gaz acides – industriel**

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 Secteur d'utilisation : **SU8, SU9:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
 Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés
PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC1, ERC4, ERC6a: Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Information supplémentaire	: Fabrication de la substance ou utilisation en tant que produit chimique industriel ou qu'agent d'extraction. Comprend le recyclage/la récupération, le transfert de matériau, le stockage, l'entretien et le chargement (p. ex. : bateaux/barges, véhicules sur route/rail et conteneurs de vrac), l'échantillonnage et les activités de laboratoire associées

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC1, ERC4, ERC6a: Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Caractéristiques du produit

Viscosité, dynamique : 10,34 mPa.s à 30 °C

(Msafe) : 200 kg / jour

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10

Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année : 300

Facteur d'Emission ou de Libération: Air : 0,001 %

Facteur d'Emission ou de Libération: Eau : 1 %

Facteur d'Emission ou de Libération: Sol : 0,01 %

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Air : Traiter les émissions atmosphériques pour offrir une capacité d'extraction caractéristique de (%) : (Effectiveness: > 90 %)

Remarques : Éviter tout déversement dans la nature conformément aux réglementations en vigueur.

Eau : Aucun traitement des eaux usées sur place n'est requis avant le déversement dans une station d'épuration des eaux usées.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : Station municipale de traitement des eaux usées

Pourcentage retiré des eaux usées : 0 %

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Procédures pour limiter les émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées : Donnée non disponible
 Remarques : Traitement des eaux usées domestiques non supposé.

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se faire en accord avec les réglementations locales et/ou nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : La récupération externe et le recyclage des déchets doivent être en accord avec les réglementations locales et/ou nationales en vigu

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation en tant que réactif de laboratoire**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter une protection respiratoire adaptée (répondant à la norme EN140 avec filtre de Type A ou mieux) et des gants (type EN374) si un contact régulier avec la peau est probable.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque
ERC1, ERC4, ERC6a	EUSES		Eau douce		0,0893 mg/L	0,9
			Eau de mer		0,00894 mg/L	0,9
			Dépôts d'eau douce		0,0764 mg/kg	0,9
			Dépôts d'eau de mer		0,00764 mg/kg	0,9
			Sol		0,00149 mg/kg	0,083

ERC1: Fabrication de substances

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
 ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

employés/consommateurs

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque
PROC1, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,01 ppm	0,0
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,10
PROC2, CS15, CS67	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,70 ppm	0,4
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,77
PROC15, CS36	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,30 ppm	0,2
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,26
PROC8a, CS39	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,21 ppm	0,1
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,74 mg/kg/d	0,8
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,90
PROC8b, CS14, CS39	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,05 ppm	0,6
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,97

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
 CS15: Expositions générales (systèmes fermés)
 CS67: Stockage

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 CS36: Activités de laboratoire

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

CS14: Transferts de matière en vrac

CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire. Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

1. Titre court du scénario d'exposition: Formulation

Groupes d'utilisateurs principaux	:	SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	:	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégorie de processus	:	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mixages ou mélanges selon des procédés en lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contact à plusieurs étapes et/ou significatif); Site industriel PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14: Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation; Site industriel PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	ERC2: Formulation de préparations
Information supplémentaire	:	La formulation, l'emballage et le remballage de la substance et de ses mélanges en marche discontinue ou continue, comme le stockage, le transfert de matériau, le mélange, le pastillage, la compression, la pelletisation, l'extrusion, l'emballage à petite et grande échelle, l'échantillonnage, l'entretien et les activités de laboratoire associées.

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC2: Formulation de préparations**Caractéristiques du produit**

Viscosité, dynamique : 10,34 mPa.s à 30 °C

Tonnage maximum admissible sur le site (MSafe) en fonction de la libération après le retrait total du traitement des eaux usées (tonnes/jour) :

(Msafe)
Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation en tant que réactif de laboratoire**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide

Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide

Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4, PROC8b, PROC9, PROC14: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation; Site industriel

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5: Mixages ou mélanges selon des procédés en lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contact à plusieurs étapes et/ou significatif); Site industriel

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**employés/consommateurs**

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque
PROC1, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,01 ppm	0,0
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,10
PROC2, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,00 ppm	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,34 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,93
PROC15, CS36	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,5 ppm	0,8
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,92
PROC3, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,90 ppm	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,59
PROC4, CS55	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,90 ppm	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,88
PROC8b, CS14	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,90 ppm	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,88
PROC9, CS4	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,90 ppm	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme		0,88

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

			– circuits combinés systémiques		
PROC14, CS4	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,90 ppm	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,69 mg/kg/d	0,2
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,69
PROC5, CS30	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,90 ppm	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,88
PROC8a, CS14	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,84 ppm	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,85

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
 CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 CS36: Activités de laboratoire

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
 CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
 CS55: Procédé en lots

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
 CS14: Transferts de matière en vrac

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 CS4: Trempage, immersion et coulage

PROC14: Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation;
 Site industriel
 CS4: Trempage, immersion et coulage

PROC5: Mixages ou mélanges selon des procédés en lots pour la formulation de mélanges et d'articles (contact à plusieurs étapes et/ou significatif); Site industriel
 CS30: Opérations de mélange (systèmes ouverts)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés
 CS14: Transferts de matière en vrac

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire. Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégorie de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Information supplémentaire	: Englobe l'utilisation en tant que composant de produit de nettoyage comprenant le transfert depuis le site de stockage, le déversement/déchargement depuis les barils ou conteneurs. Exposition durant le mélange/la dilution en phase de préparation et activités de nettoyage (p. ex. : la pulvérisation, le brossage, le trempage et l'essuyage automatisés ou manuels), nettoyage et entretien de l'équipement utilisé.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**Caractéristiques du produit**

Viscosité, dynamique	: 10,34 mPa.s à 30 °C
(Msafe)	: 396 kg / jour

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit	: 18.000 m3/d
Facteur de Dilution (Rivière)	: 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières)	: 100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année	: 300
Facteur d'Emission ou de Libération: Air	: 30 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	: 0,01 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	: 0 %

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Air	: Traiter les émissions atmosphériques pour offrir une capacité d'extraction caractéristique de (%) : (Effectiveness: > 70 %)
Remarques	: Éviter tout déversement dans la nature conformément aux réglementations en vigueur.
Eau	: Aucun traitement des eaux usées sur place n'est requis avant le déversement dans une station d'épuration des eaux usées.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées	: Station municipale de traitement des eaux usées
Pourcentage retiré des eaux usées	: 0 %
Procédures pour limiter les émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées	: Donnée non disponible
Remarques	: Traitement des eaux usées domestiques non supposé.

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se faire en accord avec les réglementations locales et/ou nationales en v
------------------------	--

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération	: La récupération externe et le recyclage des déchets doivent être en accord avec les réglementations locales et/ou nationales en v
--------------------------	---

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation)	: Substance liquide
Pression de vapeur	: > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques	: Non applicable
-----------	------------------

Fréquence et durée d'utilisation

Numéro de la FDS:100000013352

37/42

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, fenêtres etc. Une ventilation contrôlée signifie qu'il y a un apport ou un retrait d'air par un ventilateur électrique.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.

Porter un appareil respiratoire avec masque complet conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées**Caractéristiques du produit**Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
Pression de vapeur : > 0,5 kPa**Quantité utilisée**

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a,

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

PROC10, PROC13: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Application au rouleau ou au pinceau, Traitement d'articles par trempage et versage**Caractéristiques du produit**

Forme physique (lors de l'utilisation) : Substance liquide
 Pression de vapeur : > 0,5 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

S'assurer que les transferts de matière se font sous confinement ou sous une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque
ERC4	EUSES		Eau douce		0,00137 mg/L	0,014
			Eau de mer		0,000136 mg/L	0,014
			Dépôts d'eau douce		0,00117 mg/kg	0,014
			Dépôts d'eau de mer		0,000116 mg/kg	0,014
			Sol		0,00794 mg/kg	0,45

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

employés/consommateurs

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

PROC1, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,01 ppm	0,0
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,10
PROC2, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,00 ppm	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,94
PROC4, CS55	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,90 ppm	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,69 mg/kg/d	0,2
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,69
PROC7, CS10	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,60 ppm	0,3
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,14 mg/kg/d	0,6
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,94
PROC8b, CS14	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,90 ppm	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,88
PROC8a, CS14	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,20 ppm	0,7
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,69 mg/kg/d	0,2
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,85
PROC10, CS51	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,60 ppm	0,3
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,4
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,72
PROC13, CS4	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,20 ppm	0,7
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,69 mg/kg/d	0,2
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,85

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Sulfolane W

Version 3.4

Date de révision 2018-05-11

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
CS55: Procédé en lots

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
CS10: Pulvérisation

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
CS14: Transferts de matière en vrac

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés
CS14: Transferts de matière en vrac

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau
CS51: Laminage, Brossage

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
CS4: Trempage, immersion et coulage

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire. Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1